

En direct de la Maison des élèves...

Zéro plastique et trois formules repas La commune s'engage

Dès la rentrée 2019/2020, la Ville de Molsheim s'engage dans une démarche zéro plastique. Tous les repas seront désormais servis dans des bacs inox.

Par ailleurs, suite aux réunions organisées avec les parents d'élèves, la commune proposera aux parents de choisir entre trois formules de repas :

- standard
- sans porc
- sans viande (la viande est remplacée par une protéine végétale ou des œufs ou du poisson)

Attention, les parents s'engageront **pour une année scolaire entière.**



En moyenne, 173 élèves des écoles élémentaires fréquentent le service de restauration scolaire.

L'animation sur l'école au temps de nos grands-parents a eu beaucoup de succès.



Les animations - l'école d'antan

170 enfants ont participé à l'animation "l'école d'antan" proposée par le service scolaire de la Ville (SSP) du 11 au 17 juin durant la pause méridienne, soit avant ou après le repas. Grâce à un diaporama abondamment fourni, les enfants ont découvert le rythme scolaire, le matériel, les règles de vie, les tenues vestimentaires, de l'époque. Un intervenant, Alain Piettre, a également apporté son témoignage de jeune écolier des années 1950. Il a suscité plusieurs réactions d'étonnement en faisant circuler notamment son ancien plumier...

Pour compléter cette opération, l'équipe encadrante a proposé une animation autour de jeux en bois grandeur nature, qui a connu un fort succès auprès du jeune public.

La clim' à la cantine !

C'est acté !

Afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes d'encadrement, la Ville a souhaité installer une climatisation au réfectoire et dans la salle du périscolaire de la Maison des élèves. Les travaux se feront début juillet 2019.

Dossiers d'inscription rentrée scolaire

Les dossiers d'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires (mercredis) ainsi qu'à la restauration scolaire sont disponibles à la mairie ou sur le site de la ville.

Merci de les compléter et de les déposer en mairie **avant le mercredi 31 juillet 2019.**

